

INFO CHÂTEAU-CHALON



Photo : Bernard Emorine

ÉDITO

La période estivale oblige bon nombre d'entre vous à modifier ses habitudes car l'accueil des touristes oblige à quelques contraintes. Mais ces mois d'été représentent aussi pour nombre d'acteurs du développement touristique des retombées économiques non négligeables. Chambres d'hôtes, restaurants, maison de la Haute Seille, vigneron et commerçants ont pu mesurer l'impact de l'activité.

Les journées du 10 au 15 août ont connu une fréquentation exceptionnelle et le stationnement fut quelque peu improvisé, mais sans excès. Toutefois, il est vrai que la question reste pour l'instant sans réponse précise.

Ch. V.

Bulletin municipal n°98

juillet-août 2017

Directeur de la publication : Christian Vuillaume, maire

Mise en page : Patrick Nicod, conseiller municipal

IPNS (imprimé par nos soins)

téléchargeable sur www.chateau-chalon.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR RENFORCER NOTRE PATRIMOINE FORESTIER

Dans notre dernier bulletin nous avons fait part d'une décision du conseil municipal : il avait en effet été décidé de préempter pour l'acquisition d'une parcelle forestière laquelle jouxtait notre domaine boisé. Suite à cette décision ce sont deux autres parcelles qui nous ont été proposées à l'achat et lors du conseil de juin nous avons donné notre accord pour ces nouvelles acquisitions. La première d'entre elles concerne une parcelle de deux hectares située là aussi le long de la route de Verru et qui prolonge la précédente. Une autre parcelle d'un hectare de résineux fait aussi l'objet de la même démarche. Prolongeant aussi la forêt communale au lieu dit « Sous Montbin » elle va faire l'objet d'un entretien sévère avant que soit proposée une plantation pour les générations futures.

Ces trois acquisitions s'ajoutent à cette autre parcelle de résineux acquise lors de la transaction du terrain destiné à notre station de traitement de l'eau potable, ce qui permet d'amortir ainsi les frais notariés. Plusieurs raisons nous ont conduits à prendre ces décisions d'enrichir ce patrimoine si précieux lorsqu'il est bien géré. Ces acquisitions ne feront que sécuriser le fonctionnement de notre commune pour les générations futures.

ENCORE UN ARBRE TOMBÉ SUR LA RD5

Il était 16 heures ce lundi 10 juillet lorsqu'un acacia est tombé sur la route départementale après le tournant du Latet. Le maire a fait appel aux services de la subdivision qui sont intervenus rapidement mais en rappelant que les propriétaires de ces parcelles devraient prendre les mesures qui s'imposent concernant les arbres qui deviennent dangereux pour la circulation.

LA TABLE DE LUCULLUS SUR LE PETIT COURS

La table et les deux bancs de pierre sur le belvédère Sainte-Anne ont connu un baptême surprenant dès le premier soir. Le soleil rougeoyant servait de toile de fond à ce paysage qui se répand à nos pieds. À peine l'installation terminée, quelle ne fut pas notre surprise de trouver attablés deux jeunes personnes occupées à des agapes de qualité. En effet le flacon et les deux grands verres à dégustation suffisaient à conclure qu'il s'agissait d'amateurs respectueux du produit ; les couverts, le plateau des fromages



ainsi que la salière et le poivre complétaient ce décor surprenant pour un pique nique. Il aura suffi de les saluer pour apprendre que ces deux suédois, amateurs éclairés après avoir consacré quelques jours à la Bourgogne séjournèrent dans le Jura pour une petite semaine consacrée à l'oenotourisme. Après Arbois et Pupillin ils avaient commencé leurs visites préparées sur internet et, même en cherchant leurs mots, ils parlaient avec intelligence de nos vins. Cette table a été inaugurée de la plus belle des façons... Et si l'on obligeait à déguster le vin et le paysage dans des verres respectueux de nos nectars ! Des étrangers nous ont montré le chemin ! Merci à Claude Daumard qui a réalisé cette installation de qualité.

CHÂTEAU-CHALON EN RÉVOLUTION

Le spectacle créé à l'initiative de l'association des Amis de Château-Chalon a été couronné d'un succès mérité. La commune tient à remercier toutes celles et ceux qui consacrent du temps à cette activité culturelle, laquelle contribue à donner une image très positive et dynamique de la commune. Merci aux familles du village qui ont accompagné ce travail mais aussi et surtout à tous les habitants des communes voisines qui s'associent à ce projet. Sans eux, un tel événement n'existerait pas.

LA MAISON DE LA HAUTE SEILLE : UN VECTEUR D'ANIMATION ATTRACTIF

La petite équipe qui anime le Froid Pignon cet été a déjà réalisé un travail remarquable lors de l'opération *l'Art se dévoile*, manifestation qui devrait connaître une nouvelle version en 2018. Dès la fin des spectacles, les jeunes filles en charge de cette antenne touristique ont programmé de nouvelles animations : les balades vigneronnes qui connaissent un franc succès, les soirées dégustation, les visites de l'École d'autrefois et deux marchés d'artisans, le second ayant été interrompu par la pluie. Le nombre de visiteurs devrait franchir la barre des 20 000 cet été et le volet oenotouristique connaît un succès remarquable. Le village s'anime aussi grâce aux artisans rassemblés dans le groupe Couleurs et Matières et aux partenaires installés dans le village : la Cave au trésor, la fromagerie Vagne qui propose ses visites et son magasin des produits du terroir... D'autres demandes nous parviennent pour s'installer durant l'été dans notre petite cité.

UNE « RAVE-PARTIE » SUR LE TERRITOIRE

En ce week-end du 15 août, c'est une fête un peu particulière qui

s'est tenue sur le territoire communal et non sur celui de La Doye sur Seille comme la presse s'en est fait l'écho. Durant quatre jours, ce sont plus de 600 personnes qui se sont réunies sur un champ mis à disposition soit disant pour un anniversaire ! Des centaines de véhicules, camions de gros volume et même un autobus avaient transformé deux grandes parcelles en parking ; au fond du champ transformé en lieu de concert une sonorisation de très forte puissance offrait un environnement musical aux personnes réunies à la cabane de chasse. Installés à plusieurs depuis le jeudi en toute discrétion ces organisateurs difficiles à identifier avaient même créé une piscine de 6 à 7 mètres sur 4 emplies de quelques dizaines de mètres cubes d'eau ! Le public venu de nombreux départements voisins et quelquefois de beaucoup plus loin avait bénéficié de messagerie bien ciblée et discrète. Cette « rave partie » a bien sûr reçu la visite du maire, des gendarmes et même des pompiers pour cause de malaise !

« Nous nous sommes installés ici pour 3 ou 4 jours afin de ne déranger personne avec notre musique » ont-ils expliqué ! Ne parlons pas de la diversité de la consommation... Mais cette organisation inopinée pose tout de même des problèmes de sécurité !

NOMBREUX DÉCÈS DANS NOTRE COMMUNE

Nous avons prévu de rassembler nos nonagénaires cet été afin de faire un clin d'œil à celles et ceux qui vieillissent bien sur le rocher. Malheureusement deux de nos anciens nous ont quittés en quelques jours. Tout d'abord Michel Lamy dans sa 91^e année, fidèle parmi les fidèles des animations de la commune, ancien conseiller municipal et qui ne manquait jamais aux célébrations patriotiques.

Puis Roger Ducret, lui aussi avait fêté ses 90 ans en début d'année ; il parlait encore avec passion de ce métier d'agriculteur qu'il a exercé en développant une des exploitations qui perdure sur notre commune. Tous les deux étaient attachés à ce village qu'ils ont vu changer au fil du temps. C'est une partie de la mémoire de notre petite cité qui nous a quittés cet été.

Nous avons aussi appris début juillet le décès de Bruno Le Guevel, moine bouddhiste qui appliquait les principes de ce petit royaume niché au pied de l'Himalaya et qui est sans doute le plus avancé en matière de respect de la planète : le Bhoutan.

Enfin nous avons été très tardivement informés du décès en Suisse de monsieur Reber propriétaire de la maison située au n°20 de la rue Saint- Jean.